

# MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

---

## Règlement de consultation (RC)

N° de contrat

Opération

REHABILITATION/RENOVATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DE L'ECOLE ADRIEN BERCHET ET DU LYCEE  
REGNAULT A TANGER

Maître d'ouvrage

Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger, représentée localement par la Provisoire du Lycée  
Regnault de Tanger

Comptable assignataire des paiements

L'Agent comptable du Lycée Descartes à Rabat, agissant en qualité de comptable secondaire de l'Agent  
Comptable de l'AEFE

Date limite de remise des offres

**Mardi 26 mai 2026 à 18h00**

## **Description sommaire des ouvrages concernés pas la mission :**

La présente consultation porte sur une mission de maîtrise d'œuvre relative à la rénovation des installations électriques (courants forts et courants faibles) de l'école Adrien Berchet et du lycée Regnault situés à Tanger.

Ces établissements scolaires, relevant de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger, présentent des installations électriques dont l'état, caractérisé par des non-conformités, des obsolescences et des hétérogénéités, a été mis en évidence par des audits techniques récents.

L'opération vise à traiter l'ensemble de ces désordres de manière globale et hiérarchisée, en assurant la mise en sécurité, la mise en conformité réglementaire et l'amélioration des conditions d'exploitation des installations.

Les prestations confiées au maître d'œuvre devront intégrer les contraintes spécifiques liées à une intervention en site occupé, notamment en matière de continuité d'activité et de phasage des travaux.

### **Adresses du projet :**

Rue Ibn Toumert, 90000 Tanger  
13 Rue Allal Ben Abdellah, 90000 Tanger

### **Montant des travaux :**

2 000 000 MAD HT - valeur avril 2026

Cette estimation comprend l'ensemble des prestations décrites dans le dossier ainsi que des sujétions liées au phasage de l'opération.

### **Planning prévisionnel :**

Etudes de conception : à partir de juillet 2026

Consultation des entreprises : à partir de septembre 2026

Réalisation des travaux : suivant phasage retenu, sur une durée évaluée à 2 mois (hors préparation et selon phasage)

## Eléments de missions de maîtrise d'œuvre concernée :

**Prestation de maîtrise d'œuvre tout corps d'état** concernant la réhabilitation des installations électriques de bâtiments, composée des éléments de mission suivants :

### Missions de base :

- Esquisse : diagnostic complet + scénarios techniques et propositions de phasages (ESQ) ;
- Études de projet (PRO) ;
- Consultation des entreprises et assistance à la passation des contrats de travaux (ACT) ;
- Etudes d'exécution établies par la maîtrise d'œuvre (EXE), compris synthèse ;
- Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ;
- Assistance aux opérations de réception des ouvrages (AOR).

## Modalités de la consultation (phase offres)

### Déroulement de la procédure

Le dossier comportant les études préalablement réalisées de consultation est remis aux seuls candidats retenus par voie électronique. Ce dossier est confidentiel et ne devra en aucun être diffusé. Le dossier, comportant les plans masse ainsi que plusieurs diagnostics sera remis aux candidats contre engagement de confidentialité signé.

Les offres des candidats devront impérativement répondre à l'ensemble des conditions du présent règlement.

La visite du site est obligatoire, suivant les modalités définies dans le présent document.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de négocier avec la ou les équipes ayant présenté la ou les offres les plus intéressante(s).

Il n'est pas prévu d'indemnité pour les participants au titre de la présente procédure.

L'ensemble de la procédure, y compris les visites et les échanges, se feront en français.

Le Maître de l'ouvrage se réserve la possibilité de mettre un terme à la procédure à tout moment et en informera les candidats le cas échéant, sans que ceux-ci puissent élever de réclamation à ce sujet.

### Visite du site

Afin de prendre connaissance des lieux, les candidats s'engagent à effectuer une visite des sites en présence des représentants de la maîtrise d'ouvrage. Les visites auront obligatoirement lieu selon le planning suivant :

- Le mercredi 20 mai à 8h30 pour le lycée Regnault à Tanger ;
- Le mercredi 20 mai à 10h30 pour l'école Adrien Berchet à Tanger ;

Les candidats s'engagent à respecter les conditions d'accès imposés par l'établissement, en particulier au regard des mesures de sécurité et des contraintes sanitaires qui seront en vigueur à la date de la visite.

Il ne sera autorisé qu'une seule visite du site par équipe candidate.

Les frais inhérents à ces déplacements ne feront pas l'objet d'indemnité.

Il est rappelé que les échanges lors de la visite se feront en français.

## **Pièces constitutives des offres à remettre par les candidats invités à participer**

- Dossier technique (4 pages A4 max), présentant :
  - Un dossier de présentation des références de l'équipe, le profil des collaborateurs, l'organisation mise en œuvre pour assurer la mission
  - Les solutions techniques et architecturales de l'équipe, permettant de répondre aux objectifs de la maîtrise d'ouvrage
  - Le planning et le phasage des travaux, en identifiant les contraintes associées
- Projet de marché complété, daté et signé (les éventuelles observations des candidats seront portées exclusivement en annexe du projet de marché)

Pour mémoire, les offres seront entièrement rédigées en français.

## **Critères de jugement des offres**

- Valeur technique (60%)

La note du critère Valeur technique est calculée comme suit :

- Qualité du dossier de présentation
- Pertinence et cohérence des solutions techniques et architecturales
- Qualité et sincérité du planning et phasage des travaux

- Prix des prestations (40%)

La note du critère Prix est calculée comme suit :

Note Prix de l'offre = (Prix de l'offre la moins élevée/Prix de l'offre du candidat noté) x 40

## Renseignements administratifs et techniques

Les renseignements d'ordre administratif et technique pourront être obtenus auprès des personnes figurant à la fin du présent règlement, les questions devant exclusivement être formulées par courriel, et adressées simultanément à l'ensemble des contacts.

## Dossier d'études préalables

Un dossier comportant les audits techniques récents des installations électriques des deux établissements (datant d'avril 2026) sera transmis aux candidats en faisant la demande contre signature d'un engagement de confidentialité.

**Langue des offres / marché :** français

## Conditions de remise des offres

Les dossiers de candidatures seront exclusivement rendus de manière dématérialisée, par mail, via un envoi unique dont la taille totale maximum ne devra pas excéder 4Mo (via plateforme d'échange si nécessaire) avant la date indiquée en page de garde du présent document et simultanément à l'ensemble des contacts suivants :

AEFE – Sous-direction de l'Immobilier (Rabat)	Abdellah HSAINI Abdellah.hsaini@aefe.fr
AEFE – Sous-direction de l'Immobilier (Rabat)	Mohammed BOURASSI Mohammed.bourassi@aefe.fr

Toute autre présentation est exclue et donc ne sera pas prise en considération. Toute pièce excédentaire sera écartée lors de l'analyse des offres.

## Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.